

Communiqué de presse

Elargissement de l'UE

Le 1^{er} mai 2004, huit Etats d'Europe centrale et orientale (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie), ainsi que Chypre et Malte, adhèrent à l'Union européenne. D'après l'UE, cet élargissement aura un impact positif sur la sécurité, la stabilité et la prospérité en Europe. economiesuisse salue cet élargissement et table sur un renforcement des relations économiques de la Suisse avec l'Europe des 25.

Depuis le début du processus de transformation et de rapprochement avec l'UE, les Etats d'Europe centrale et orientale sont devenus des partenaires commerciaux de plus en plus importants de la Suisse et une destination attractive pour les investissements suisses. Ainsi, au cours des dix dernières années, les échanges commerciaux avec les dix Etats ont augmenté de 11% par an ; en 2002, plus de 4% des exportations suisses (5,7 mrd CHF) et plus de 10% des exportations de capital annuelles (1,48 mrd CHF) étaient destinées aux nouveaux Etats membres. De nombreuses entreprises suisses sont présentes dans ces pays depuis des années.

En adhérant à l'Union européenne, les nouveaux Etats membres reprendront l'ensemble de son acquis communautaire et les accords bilatéraux conclus entre la Suisse et l'UE leur seront étendus. Cela concerne notamment l'accord sur le libre-échange de 1972 et les sept accords bilatéraux I de 1999. Pour les échanges commerciaux suisses avec les nouveaux Etats membres, il en résultera un renforcement de la sécurité juridique et la suppression d'obstacles au commerce. La forte croissance économique des nouveaux Etats membres augmente les débouchés des entreprises suisses.

Les négociations entre la Suisse et l'UE sur l'extension de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes sont encore en cours. Il s'agit de compléter l'accord par un protocole additionnel comprenant des délais de transition et des clauses de protection en vue de permettre une ouverture progressive et contrôlée. A l'inverse, les citoyens suisses pourront plus facilement se rendre dans les Etats d'Europe centrale et orientale, membres de l'UE, pour y étudier ou y travailler.

Les relations économiques entre la Suisse et les nouveaux Etats membres deviendront plus simples et s'intensifieront grâce à l'intégration de ces derniers dans l'Union européenne. economiesuisse est d'avis que l'élargissement, et donc l'extension des accords bilatéraux I, constitue une chance pour la place économique suisse.

Zurich, le 30 avril 2004

Pour tout renseignement :

Gregor Kündig, economiesuisse, tél : 01 421 35 35 / 079 755 97 75